

Melun

**Session :** Janvier 2017

**Année d'étude :** Troisième année de licence économie-gestion mention administration économique et sociale

**Discipline :** *Comptabilité des sociétés*  
(Unité d'Enseignements Fondamentaux 1)

**Titulaire(s) du cours :**  
Mme Astrid MASSET

**Document(s) autorisé(s) :** *Calculatrice autorisée- Plan comptable*

## **EXERCICE 1**

# Société de la Tour Eiffel : L'Assemblée Générale Mixte du 5 décembre 2014 ratifie la nouvelle composition du Conseil d'administration et l'autorise à procéder à une augmentation de capital

## **L'Assemblée Générale Mixte du 5 décembre 2014 ratifie la nouvelle composition du Conseil d'administration et l'autorise à procéder à une augmentation de capital**

Les actionnaires de la Société de la Tour Eiffel, réunis le 5 décembre 2014 en Assemblée Générale Mixte, ont ratifié les cooptations des nouveaux administrateurs intervenues lors des Conseils d'administration du 9 septembre et du 16 octobre 2014 suite au succès de l'OPA réalisée par SMABTP sur la Société de la Tour Eiffel (dont elle détient 89,25 % du capital).

Ont été ainsi ratifiées les nominations de SMABTP, représentée par son Président Didier Ridoret, SMAvie BTP, représentée par son Président Patrick Bernasconi, Hubert Rodarie, Président du Conseil d'administration et Directeur Général Délégué de SMA, Pierre-Louis Carron, responsable du département immobilier de SMA, Bernard Milléquant, Directeur Général de SMA, Agnès Auberty, Adjointe du Directeur des investissements de SMA et Marie Wiedmer-Brouder (administrateur indépendant).

L'Assemblée Générale a en outre décidé, sur proposition du Conseil d'administration, de fixer le dividende distribué au titre de l'exercice 2013 au montant de l'acompte de 1,20 euro par action, payé le 17 octobre 2013. Cette décision est intervenue dans le cadre de l'actuelle période de transition consécutive à l'offre publique d'achat et s'inscrit dans le plan de la Société qui vise à renforcer ses actifs de façon très significative.

L'Assemblée Générale a également adopté la résolution proposée par le Conseil d'administration portant délégation de compétence au bénéfice de ce dernier en vue de réaliser une augmentation de capital en numéraire, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal de 17.500.000 euros. Le Conseil d'administration aura donc la faculté, s'il le juge opportun, d'user de cette délégation, en vue de permettre à la Société d'accompagner son plan de développement ambitieux et de maintenir son statut SIIC.

Le résultat des votes à l'Assemblée Générale Mixte du 5 décembre 2014 sera publié le 08 décembre 2014.

## **QUESTIONS**

- 1 : Comment se forme le dividende ?
- 2 : Que signifie la notion d'acomptes ?
- 3 : Citez 2 arguments qui justifient une augmentation de capital en numéraire ?
- 4 : Quel est l'intérêt du DPS ?

## EXERCICE 2 : L3

<b>SA L3 PASSIF N</b>		
Capital [dont versé...]		8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation (b)		
Ecart d'équivalence (c)		
Réserves:		
Réserve légale		200
Réserves statutaires ou contractuelles		500
Réserves réglementées		300
Autres		
Report à nouveau (d)		
<b>Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)</b>		<b>1 000</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	<b>Total I</b>	<b>10 000</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	<b>Total II</b>	
<b>DETTES (1) (g)</b>		
<b>Dettes financières:</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)		1 100
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
<b>Dettes d'exploitation:</b>		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)		400
Dettes fiscales et sociales		100
Autres		
<b>Dettes diverses:</b>		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)		
Autres		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total III</b>	<b>1 600</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>11 600</b>
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) 2 /Dont concours bancaires courants		100

VALEUR NOMINALE 20

### QUESTIONS

- Déterminez la quantité d'actions
- Evaluer la sa L3.
- La sa l3 décide d'augmenter son capital de 8000. Quel type d'augmentation de capital lui conseillez-vous ?
- Quelle est la quantité d'actions à créer ?
- Déterminez le prix d'émission sachant que le droit préférentiel de souscription est de 5 €. (PRESENTEZ SOUS FORME DE TABLEAU)

## EXERCICE 3 : SA JUNIOR

Monsieur **JUNIOR** souhaite une évaluation de la SA **JUNIOR** reposant sur le goodwill.  
Nous vous communiquons l'estimation des rentes actualisées sur les 5 prochaines années.

ANNEE	1	2	3	4	5
Rente actualisée	350	1800	-450	-700	-1001

### QUESTIONS

1 : Expliquez la notion de VSB

2 : Calculez la VSB sachant que les installations techniques sont hors exploitation et qu'il y a un bien prêté d'une valeur de 1200

3 : Déterminez le goodwill. Que constatez-vous ? (3 LIGNES MAXIMUM) °

4 : Quelle est la valeur de la société **JUNIOR** ? (valeur nominale 10 €)

SA JUNIOR ACTIF				SA JUNIOR PASSIF	
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net		
<b>Capital souscrit - non appelé</b>				<b>CAPITAUX PROPRES*</b>	
<b>ACTIF IMMOBILISE (a)</b>				Capital [dont versé...]	3 000
<b>Immobilisations incorporelles:</b>				Primes d'émission, de fusion, d'apport,	
Frais d'établissement	950		950	Ecart de réévaluation (b)	
Frais de recherche et de développement				Ecart d'équivalence (c)	
Concessions, brevets, licences				Réserves:	
Fonds commercial (1)				Réserve légale	100
Autres				Réserves statutaires ou contractuelles	
Immobilisations incorporelles en cours				Réserves réglementées	
Avances et acomptes				Autres	
<b>Immobilisations corporelles:</b>				Report à nouveau (d)	
Terrains				<b>Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)</b>	<b>1 900</b>
Constructions	1 000		1 000	Subventions d'investissement	
Installations techniques	1 100		1 100	Provisions réglementées	
Autres	100		100	<b>Total I</b>	<b>5 000</b>
Immobilisations corporelles en cours				<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Avances et acomptes				Provisions pour risques	
<b>Immobilisations financières (2):</b>				Provisions pour charges	
Participations (b)				<b>Total II</b>	
Prêts				<b>DETTES (1) (g)</b>	
Autres				<b>Dettes financières:</b>	
<b>Total I</b>	<b>3 150</b>	<b>0</b>	<b>3 150</b>	Emprunts obligataires convertibles	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				Autres emprunts obligataires	
<b>Stocks et en-cours (a):</b>				Emprunts et dettes (2)	700
Matières premières	1 200		1 200	Emprunts et dettes financières diverses (3)	
En cours de production [biens et services] (c)				Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Produits intermédiaires et finis				<b>Dettes d'exploitation:</b>	
Marchandises				Dettes Fournisseurs	300
Avances et acomptes versés sur commandes				Dettes fiscales et sociales	
<b>Créances d'exploitation (3):</b>				Autres	
Créances clients et comptes rattachés	850		850	<b>Dettes diverses:</b>	
Autres créances diverses				Dettes sur immobilisations	
Capital souscrit - appelé, non versé				Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)	100
Valeurs mobilières de placement (e):				Autres	
<b>Disponibilités</b>	900		900	Instruments de trésorerie	
Charges constatées d'avance (3)				Produits constatés d'avance (1)	
<b>Total II</b>	<b>2 950</b>	<b>0</b>	<b>2 950</b>	<b>Total III</b>	<b>1 100</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>6 100</b>
Primes de remboursement des emprunts (IV)				(1) Dont à plus d'un an	
Ecart de conversion Actif (V)				Dont à moins d'un an	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>6 100</b>	<b>0</b>	<b>6 100</b>	(2) /Dont concours bancaires courants	500
				(3) Dont emprunts participatifs	

## EXERCICE 4 : Fiduciaire de Biscarosse

Vous venez d'être embauché dans la Fiduciaire de Biscarosse. Ce cabinet d'expertise comptable landais a développé une clientèle dans tout le sud-ouest. Monsieur Joël, un des associés du cabinet, vous confie un certain nombre de dossiers afin d'évaluer vos connaissances.

Monsieur Joël vous demande d'étudier le dossier de la société Karine, un des clients du cabinet.

La société anonyme Karine créée il y a maintenant 10 ans, fabrique des boîtiers plastiques et des jaquettes pour CD, DVD et autres supports magnétiques. Elle s'est fait une renommée importante auprès des entreprises de la région en présentant des produits à faible coût mais avec un design original. La SA Karine emploie environ 70 personnes et n'est pas encore cotée en bourse.

Son exercice comptable coïncide avec l'année civile.

Vous devez intervenir sur le projet de répartition du résultat.

### • Extrait du bilan après inventaire

<b>Capital social</b>	1 000 000 €
<i>Dont versé (1) 700000</i>	
<b>Prime d'émission (2)</b>	120 000 €
<b>Réserves (3)</b>	260 000 €
<b>Report à nouveau créditeur</b>	1 500€

Dont

1. 100 000 € provenant d'une augmentation de capital en numéraire réalisée le 1 e juillet N.
2. (2) provenant en totalité de l'augmentation de capital en numéraire réalisée le 1 er juillet N.
3. (3) dont 60 000 € de Réserve légale.

## **• Informations complémentaires**

1. Le capital de la société anonyme Karine est formé d'actions de nominal 10 €.
2. L'augmentation de capital en numéraire du 1 janvier N a donné lieu à la création de 40 000 actions toutes libérées du minimum légal.
3. Le résultat net comptable de l'exercice N s'élève à 110 000 €.
4. Les statuts prévoient une rémunération aux actionnaires sous forme d'un intérêt statutaire de 5 % du capital libéré.
5. La réserve légale sera dotée jusqu'à son maximum obligatoire.
6. L'assemblée générale ordinaire du 28 juin N+1 approuvant les comptes de l'exercice N a décidé de verser aux actionnaires un superdividende arrondi aux 50 centimes d'euro inférieur. Le solde sera reporté à nouveau.

## **QUESTIONS (réponses brèves)**

1. Comment se décompose le capital social ?
2. Que représente la valeur nominale ?
3. Dans une augmentation de capital en numéraire, quel est le minimum de capital libérable ?
4. Définir le terme Report à nouveau créditeur
5. Définir la notion de prime d'émission
6. Déterminez le montant maximum de la dotation de la réserve légale ? °
7. Déterminez (sous forme de tableau)
  - i. La quantité d'actions anciennes libérées et non libérées
  - ii. La quantité d'actions nouvelles libérées et non libérées
8. Comment se calcule l'intérêt statutaire ?
9. Présentez le tableau de répartition du résultat

## **EXERCICE 5 :**

La SA VYO a été constituée en 2004 en vue de développer plusieurs projets de restauration.

Le capital d'origine est formé de 20 000 actions de 250 euros. Le capital a augmenté une première fois en 2010 par émission de 10 000 actions émises à 220 euros.

Le 2 janvier 2017: Incorporation des réserves de 7500 titres

## **QUESTIONS**

1. Comment se fixe un prix d'émission ?
2. Quelle est la valeur de la SA VYO après la première augmentation de capital en 2010?
3. Quel est le prix d'émission des actions lors d l'augmentation de capital par incorporation des réserves
4. Quelle est la valeur de la SA YVO après l'augmentation de capital par incorporation des réserves ?
5. Définir et calculer le droit d'attribution